MARCHÉS PUBLICS

Décision n°2024-92 relative au Marché subséquent 24019 : Prestations de porte à porte - Sur la commune d'Aix-les-Bains - Quartier Lafin - Attribution

1 DOCUMENT - Publié le 15 mai 2024

DÉCISION

MARCHÉS PUBLICS

Marché subséquent 24019

Prestations de porte à porte

Sur la commune d'Aix-les-Bains – Quartier Lafin

Attribution

DÉCIDE :

ARTICLE 1 - ATTRIBUTION

ARTICLE 2 - NOTIFICATIONS

DEC_2024-92.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 2,2 MO)

https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/decisions-du-president/decisions-2024/decision-n2024-92-relative-au-marche-subsequent-24019-prestations-de-porte-a-porte-sur-la-commune-daix-les-bains-quartier-lafin-attribution-27011?

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.